Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2013) **Heft:** 1986

Artikel: "Grounding 2026": Initiative Minder: economiesuisse renonce à

diffuser ce qu'elle a commandé

Autor: Ghelfi, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014052

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des obligations – après tout assez équilibrée – contre laquelle economiesuisse aurait sans doute pris le risque d'un référendum.

La procédure choisie par le Parlement pour traiter ces deux objets a donc considérablement influencé le débat politique et démocratique.

L'intervention des collectivités publiques

L'intensité du débat politique et médiatique entraîne aussi un activisme des autorités rarement observé dans un pays si soucieux de la libre formation de la volonté de ses citoyens. On a déjà vu des gouvernements investir l'espace public lorsque l'objet du scrutin relève de la compétence de leur collectivité

publique, mais cette campagne bouge certaines lignes. Le Conseil fédéral n'a ainsi pas hésité à se joindre au refus de l'initiative Minder alors que les deux Chambres, divisées sur la question, n'ont pas adopté de recommandation de vote (DP 1981).

Plus discutable encore, des autorités interviennent dans des scrutins concernant d'autres collectivités. Les gouvernements de certains cantons font campagne lors de scrutins fédéraux alors que, sauf cas exceptionnels - objets les touchant très directement - ils n'ont aucune légitimité pour le faire. Le Conseil d'Etat valaisan s'est «acheté» gratuitement une page de pub dans Le Nouvelliste pour combattre la LAT. Dans ce même scrutin, le petchi vaudois le Conseil d'Etat intervenant auprès de Berne pour réclamer des explications tandis que ses membres se divisent dans la campagne - est une belle illustration du fait qu'une certaine réserve reste la plus sage des attitudes.

Encore plus grave, la Confédération vient mettre son nez dans les affaires cantonales: on voit ainsi le Conseil fédéral tenter d'influencer les citoyens grisons en soutenant ouvertement l'octroi d'un crédit pour une candidature aux Jeux olympiques d'hiver. Jurisprudence et doctrine condamnent toute intervention de ce type dans un scrutin: on peut légitimement se demander si la régularité du scrutin ne s'en trouve pas affectée. Mais les citoyens grisons se chargeront peut être de renvoyer Ueli Maurer à Berne.

«Grounding 2026»

Initiative Minder: economiesuisse renonce à diffuser ce qu'elle a commandé

Jean-Pierre Ghelfi - 18 février 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22747

La très brève histoire de *Grounding 2026* vaut d'être racontée en quelques mots.

Au départ, il s'agit d'une commande passée par economiesuisse au cinéaste Michael Steiner pour illustrer les conséquences terriblement négatives de l'acceptation de l'initiative Minder «contre les rémunérations abusives». Film ou clip, le projet, selon les

intentions initiales des concepteurs, devait être diffusé dans les derniers jours de la campagne sur Internet de manière à toucher surtout les personnes de moins de 35 ans.

Michael Steiner a conçu son projet sous la forme d'images-chocs qui devaient sans fioritures décrire une Suisse aux abois, car ses entreprises, depuis l'acceptation de l'initiative Minder, ont périclité. Le pays est devenu très pauvre, partiellement en ruines. Il compte des cohortes de Suisses qui n'ont désormais qu'un rêve: émigrer dans des pays... qui n'ont pas forcément envie de les accueillir.

Le film est, selon des personnes qui l'ont vu, très bien fait et répond en tous points à la commande, rapporte le *Tages-Anzeiger* du 14 février. Peut-être en réalité le film répond-il trop bien à la description d'un pays parti à vau-l'eau, avec des images tellement coups de poing qu'elles auraient pu provoquer un effet inverse à celui recherché. Car toutes réflexions faites et larges consultations effectuées.

economiesuisse a décidé de passer en pertes et profits le budget de 200'000 francs alloué pour la réalisation du film de Michael Steiner, et donc de ne pas le diffuser.

Mais de nos jours, avec Internet et les réseaux sociaux, plus rien ne reste longtemps confidentiel. Le syndicat Unia a eu accès au film et a repris quelques-unes de ses images pour évidemment en <u>détourner</u> le sens.

Et, en cas de doute quant à ce qu'il faut penser de l'initiative Minder, les <u>72 millions</u> de francs d'«indemnité de départ» accordée par Novartis à Daniel Vasella finiront peut-être par convaincre les plus sceptiques.

Stratégie énergétique 2050

Des objectifs largement approuvés, mais des mesures controversées

Jean-Daniel Delley - 18 février 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22740

Conseil fédéral et Parlement ont réagi avec une rapidité inaccoutumée à la catastrophe de Fukushima. La décision prise en 2011 d'abandonner progressivement l'énergie nucléaire doit maintenant se traduire concrètement par une série de mesures dont la nature et l'étalement dans le temps font l'objet de controverses. Pour preuve les réactions à la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral dont la procédure de consultation vient de s'achever.

Le dossier est épais et ardu. La stratégie du Conseil fédéral s'étale sur 156 pages et s'appuie sur 17 rapports techniques. Ce qui n'a pourtant rebuté ni les cantons ni les partis, encore moins les organisations sociales et économiques nationales, régionales et parfois même locales, qui ont donné en

nombre leur avis: la procédure de consultation a généré pas moins de 276 <u>prises de position</u> et la liste n'est pas close.

Globalement, une large majorité appuie le projet et son découpage en deux étapes. Tout d'abord un premier paquet de mesures (prescriptions et subventions) qui visent à réduire la consommation d'énergie et à développer les énergies renouvelables. Ces mesures ne suffiront pourtant pas à atteindre les objectifs ambitieux du gouvernement. A l'horizon 2030, il faudra introduire une taxe d'incitation sur tous les agents énergétiques.

Parmi les partis politiques, l'UDC rejette le projet, tout comme le parti libéral-radical qui suit fidèlement l'avis d'economiesuisse. L'organisation patronale a déjà fait donner l'artillerie lourde en prédisant un désastre économique pour le pays. A noter également la position clairement négative d'Axpo, l'un des barons de l'économie électrique, alors que ses actionnaires, les cantons du nord-est de la Suisse, expriment un avis positif: comprenne qui pourra!

Mais, derrière les approbations de principe, la bataille fait rage sur les moyens à mettre en œuvre.

Sur la sortie progressive du nucléaire tout d'abord. Si chacun s'accorde à refuser toute nouvelle autorisation de construire de nouvelles centrales du type de celles existantes, certains laissent ouverte la porte pour des installations de nouvelle génération. Ainsi le Conseil